

**220C0571** FR0000078958-DIV06

12 février 2020

## Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

## **BUSINESS ET DECISION**

(Euronext Paris)

Les sociétés Orange et BUSINESS ET DECISION ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait que la première (par l'intermédiaire de sa filiale Orange Business Services) envisage de déposer sur les actions de la seconde<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres BUSINESS ET DECISION sont applicables.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. notamment communiqués diffusés par les sociétés Orange et BUSINESS ET DECISION le 12 février 2020.